

Compte-rendu du voyage d'étude à La Chaux-de-Fonds

Préambule

- 11 membres de ProRenova ont participé à ce voyage d'étude organisé par notre membre, Olivier Carron avec la collaboration de Jean-Willy Jufer.

Hôtel Athmos

- Nous logeons à l'hôtel Athmos, bel exemple d'architecture du siècle passé, dans l'esprit art déco.



Anciens Abattoirs



- Le vendredi après-midi, nous avons procédé à la visite des anciens abattoirs, abattoirs extrêmement imposants. Il faut remettre la taille de ces abattoirs dans le contexte du développement de la ville de La Chaux-de-Fonds.
- Cette dernière a connu un développement très important dans les années 1960. Les planificateurs et urbanistes de la ville, pensant que ce développement allait continuer, ont mis en place des infrastructures qui étaient destinées à une ville d'à peu près 100'000 habitants, chose qui ne s'est pas réalisée, d'où le fait de se retrouver en ville de La Chaux-de-Fonds avec certaines infrastructures surdimensionnées.
- Les anciens abattoirs présentent un complexe architectural très intéressant inclus dans le périmètre de l'Unesco. Ces bâtiments érigés en 1906 sont les témoins de l'importance économique et sociale qu'ont eue les industries de transformation de la viande dans la région.
- Leur architecture caractérisée par des lignes robustes et une utilisation judicieuse de la pierre et du métal reflète l'esthétique industrielle de l'époque. Ces espaces ont trouvé aujourd'hui une tout autre vocation puisqu'ils abritent un centre d'art contemporain à la programmation audacieuse ainsi qu'une brasserie locale. Un lieu inédit qui est mis à disposition de la population pour des manifestations et des expositions.
- Dès 1832, les autorités de La Chaux-de-Fonds à l'instigation du conseil d'Etat, envisagent la création d'abattoirs publics en raison des risques sanitaires posés par l'abattage dans les boucheries de la ville. Le conseil communal crée une commission chargée d'étudier la construction du complexe. Les travaux pour un premier abattoir public débutent en 1839. Les bâtiments sont construits au pied du Chemin Blanc, placés ainsi volontairement loin des habitations.
- Les abattoirs ouvrent leurs portes le 23 avril 1841. Au cours du temps, ils subiront des agrandissements et des transformations, respectivement en 1874 et 1893. Ils sont destinés à tous les bouchers et charcutiers de la communauté locale. Ceux-ci doivent aller tuer leurs animaux d'étable, gros et menu bétail. Un inspecteur surveille l'abattage et tient le compte des animaux tués.

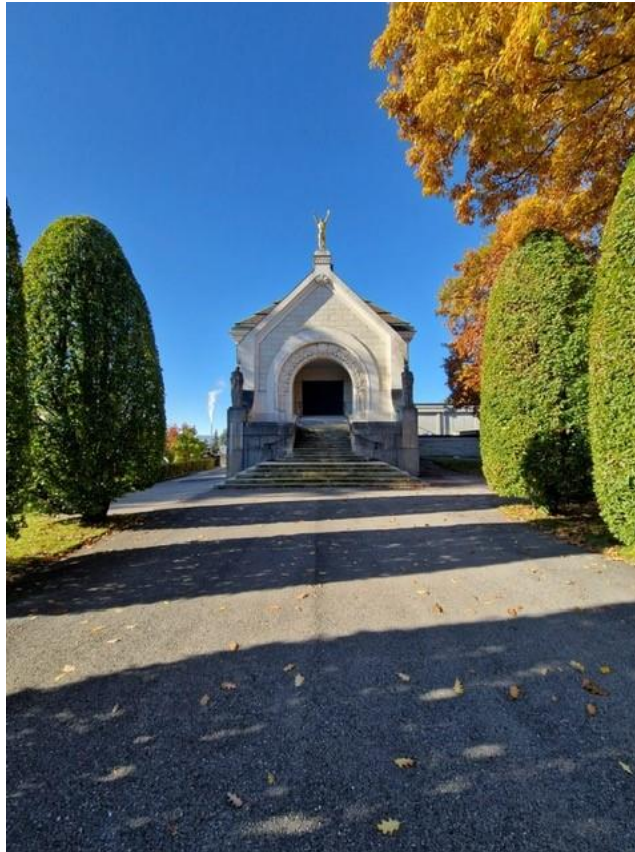
- A la fin du 19^{ème} siècle, soit 60 ans après leur inauguration, la population de la ville a quadruplé et les abattages ont septuplé. Les locaux sont devenus trop petits et ne répondent plus aux nouvelles exigences d'hygiène publique. Les maîtres bouchers de La Chaux-de-Fonds formalisent en 1897 leurs réclamations relatives à l'étroitesse et au mauvais état des installations, sous la forme d'une pétition demandant la construction de nouveaux abattoirs.
- Lorsque le conseil communal reçoit cette demande, il étudie une transformation des abattoirs mais se rend rapidement compte qu'il devient inévitable de construire de nouveaux bâtiments ailleurs. Le complexe est détruit en 1922.



- A partir de 2000, les abattoirs sont peu à peu abandonnés. Le complexe, en attente d'une affectation unique pour l'ensemble des bâtiments, continue de se dégrader.
- Le club des amis du chemin de fer y stocke des maquettes de trains et organise parfois des journées portes ouvertes.
- En 2003, une des halles est louée à une association locale qui en fait un skate-park couvert.
- En 2003 toujours, le Conseil d'Etat envisage d'y transférer certains services comme les archives cantonales, les monuments et sites et les affaires culturelles.
- En 2005, on reparle d'un transfert des archives cantonales ou même celui des archives photographiques suisses mais aucun projet ne se concrétise.
- En 2010, dans le cadre des Journées du patrimoine, une visite des abattoirs est organisée.
- En 2015, l'association Quartier général, créée en 2013, installe aux abattoirs un centre d'art contemporain et monte sa première exposition. Le Conseil général vote alors un crédit de réhabilitation permettant de petits travaux. La même année, la brasserie La Comète s'installe dans une autre partie des locaux.

Crématoire de La Chaux-de-Fonds - Une oeuvre d'art totale

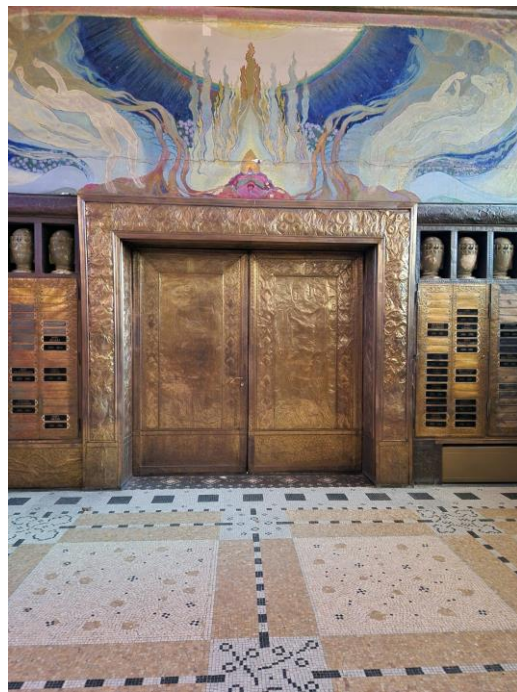
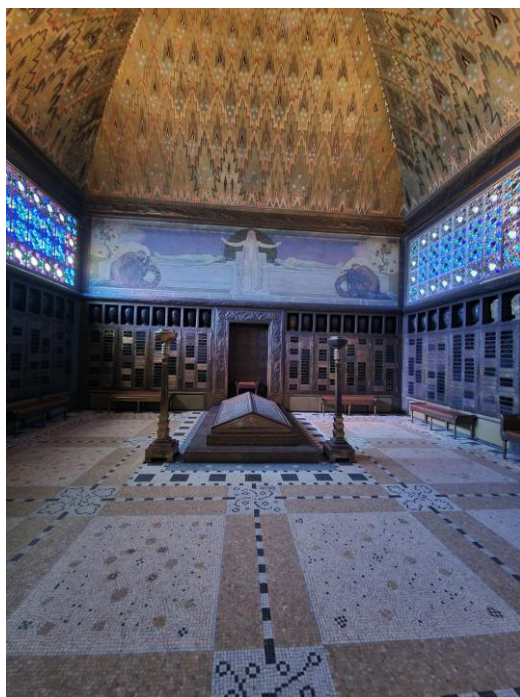
- Cette construction d'une très grande qualité architecturale a failli être démolie à plusieurs reprises car elle ne correspondait plus aux besoins de la ville et la démolition ne s'est pas faite car les crédits pour ces travaux manquaient.



De Rome à La Chaux-de-Fonds

- L'idée d'incinérer les morts remonte certainement à la préhistoire. Cette pratique se retrouve largement attestée dans l'antiquité, notamment à Rome où c'était chose courante pour les classes aisées. Par contre, les premiers chrétiens, alors souvent pauvres, se firent en majorité inhumer, ce qui institua cette pratique par tradition et non par dogme. En fait, c'est Charlemagne qui, en 785, promulgua un édit interdisant l'incinération dans l'optique d'enrayer les pratiques païennes des Saxons et de flatter ainsi le clergé. Il s'ensuivit une longue période d'oubli, et il fallut attendre le schisme luthérien, puis l'humanisme, pour que l'idée de la crémation reprenne vie.
- En 1741, Frédéric le Grand, roi de Prusse, tenta vainement de joindre la pratique à la théorie en ordonnant par rescrit que l'on brûlât son corps après sa mort. Par contre, onze ans plus tard, la comtesse Sophie de Bayreuth parvint à ses fins et fut consumée sur un bûcher. En dépit de cette auguste première, et malgré une tentative lors de la Révolution française, ce ne fut qu'avec le XIXe siècle et son cortège de théories hygiénistes que l'idée put véritablement être défendue malgré l'opposition cléricale. A l'Exposition de Paris de 1873, le premier four incinérateur pouvait enfin être présenté au public. Il fallut cependant trois ans encore avant de voir l'édification du premier crématorium; c'était à Milan, suivi deux ans plus tard par celui de la ville prussienne de Gotha. La brèche était alors ouverte et les élites d'Europe s'y engouffrèrent.

- En Suisse, c'est l'avocat chaux-de-fonnier Ami Girard qui saisit en 1884 le Conseil fédéral de la question. Le Gouvernement répondit que suivant l'interprétation de l'art. 53 al. 2 de la Constitution d'alors, qui stipulait « que le droit de disposer des lieux de sépulture appartient à l'autorité civile et que celle-ci doit pourvoir à ce que toute personne soit enterrée décentement », il autorisait les incinérations. En 1874 déjà, une Société de crémation avait vu le jour à Zurich, elle dut attendre 1889 pour pouvoir édifier un crématorium qui fut le premier du pays.

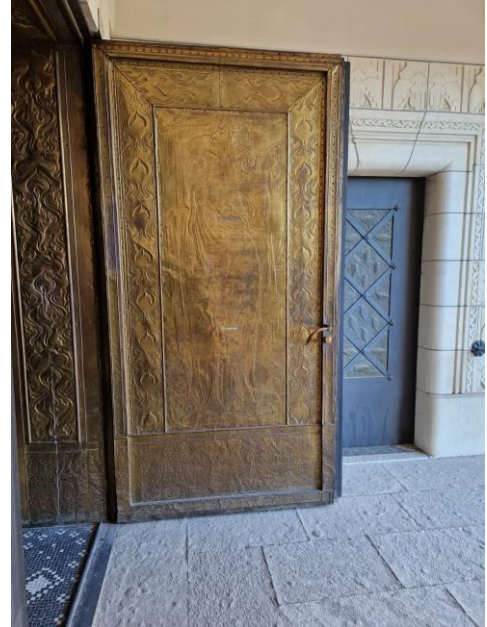


- En 1908, un don anonyme de Fr. 30'000.--, en fait accordé par Ali Jeanrenaud, fabricant de boîtes or, fut fait à la Commune en faveur de la construction rapide d'un crématoire, entérinant de sorte la mise au point du projet chaux-de-fonnier. La Société de crémation se ceindit alors en deux : la Société neuchâteloise de crémation qui exploita les installations et s'occupa, pour sa part, de la propagande et la Société du Crématoire SA qui se chargea de la récolte et de la gestion des fonds nécessaires à l'édification d'un bâtiment approprié
- La pratique de l'incinération progressa dans les mentalités jusqu'à être chose commune et largement acceptée au point de devenir majoritaire dans certaines régions protestantes. Il faut dire que la crémation fut favorisée en pays catholiques par la déclaration sur le sujet faite par le pape Paul VI en 1964 stipulant que « (...) les sacrements ne peuvent être refusés à ceux qui expriment le désir d'être incinérés. » Aujourd'hui, à La Chaux-de-Fonds, les inhumations ne représentent plus que le 9% des rites funéraires, laissant la part belle à la crémation. Dans cette chronique de près d'un siècle, le crématorium qui nous intéresse fut le septième à être édifié en Suisse, presque en même temps que ceux de Lausanne et de Bienne.

• **Chronique du Crématoire et de ses abords**

- Suite au don anonyme, le Conseil communal élaborait un rapport présenté au Conseil général lors de sa séance du 23 juillet 1908. Il y est notamment dit :
- « Il apparut au Conseil communal que le mode de sépulture par l'incinération n'était pas encore entré suffisamment dans nos mœurs pour en faire d'emblée un service public communal. Ce point de vue est d'autant plus soutenable que l'exécution d'un tel projet entraînerait la commune à des dépenses relativement considérables (...). La commune a assez d'autres grosses dépenses en perspective pour ne pas se charger actuellement d'une œuvre dont l'utilité est certaine, mais dont l'urgence n'est nullement démontrée (...). Par lettre du 20 mars 1908, nous demandions à la Société de crémation de notre ville son concours, tout en l'avisant que la commune était disposée pour faciliter sa tâche.

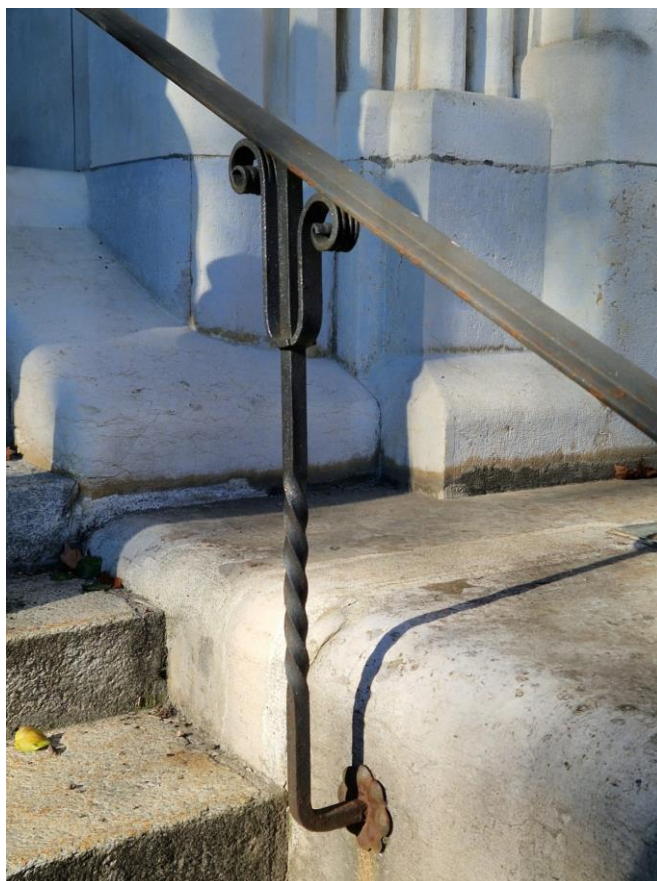
- Le projet d'architecture et la direction des travaux furent attribués, comme prévu, à l'architecte communal, alors que Charles L'Eplattenier (membre de la Société de crémation) et ses élèves de l'Ecole d'Art se voyaient confier l'habillage des lieux. Les plans d'un premier projet datés du 5 mai 1908, que l'on peut attribuer à Robert Belli bien qu'ils ne soient pas signés, permirent d'estimer le coût à Fr.96'000.--. Ce premier document définit déjà les éléments essentiels du futur Crématoire, à savoir une volumétrie simple et stricte, ainsi qu'une organisation — mise en scène — déjà fort étudiée et assez comparable au résultat final.



- « Il ne faudrait pas non plus mettre sur le dos des architectes le manque d'harmonie existant entre l'entrée cintrée du porche de la Chapelle et l'huître rectangulaire de la porte du fond. Ici encore, ils ont dû tenir compte des désirs émis par les artistes eux-mêmes. [...] Si le crématoire n'est plus notre conception primitive aujourd'hui, c'est que son architecture en a été modifiée uniquement pour les besoins de la décoration. »



- Une seconde série de documents à l'échelle 1:100 vit le jour en juin 1908; ils définissent assez exactement ce que sera le bâtiment. Un troisième jeu coté au 1:50 fut également produit ce même mois, mais déposé à la direction des Travaux publics seulement le 15 août 1908; hormis quelques modifications de l'ornementation, le projet semble identique à celui tracé au 1:100. Un certain nombre de minutes de détails ont été retrouvées, datées entre l'automne 1908 et le printemps 1909, qui présentent différents éléments constructifs ou décoratifs et qui complètent les plans précédents. L'hésitation dans la modénature laisse penser que la liberté accordée à Charles L'Eplattenier et ses élèves fut relativement importante, permettant ainsi une intégration remarquable, quasi symbiotique, d'un art décoratif sophistiqué à une architecture sobre. Le Crématoire peut en effet se décomposer en trois volumes simples : un cube surmonté d'une pyramide et flanqué d'un avant-corps. Le soubassement est en calcaire blanc du Jura, les pierres de tailles finement appareillées des murs sont d'un calcaire blanchâtre beaucoup plus tendre extrait de carrières du Lubéron (Alpes du Sud). Cette pierre, appelée estaillade et dont l'emploi est peu courant dans nos régions, a la propriété de ne pas être gélive. Malgré cela, il est possible que certains éléments ornementaux du porche soient en pierre artificielle.
- La volonté de trouver une unité de ton pour tous les éléments constructifs extérieurs, ainsi qu'une expression de masse, porta le maître d'œuvre à chercher pour la couverture un matériau autre que la tuile traditionnelle. Les plaques agglomérées produites nouvellement par l'entreprise Eternit permirent d'avoir une couleur blanchâtre proche des tons du calcaire jurassien, et par un artifice constructif de donner l'illusion de lauzes, accentuant l'aspect hiératique du bâtiment. Les plaques, de grandes dimensions (80/178cm), étaient posées l'une à côté de l'autre sans se recouvrir, le joint étant assuré par une pièce de ferblanterie, peut-être de la tôle plombée. Cette technique de mise en œuvre permit de faire les décrochements horizontaux qui donnent l'aspect d'une épaisseur à des éléments pourtant fins. Des problèmes d'infiltration survinrent cependant assez rapidement, et la couverture d'origine fut malheureusement remplacée par des tuiles plates en 1956; quant aux ferblanteries, elles furent refaite en cuivre.



- Cette œuvre magnifique, créée par l'architecte Charles-Edouard Jeanneret ainsi que son école des étudiants du Cours supérieur d'art et décoration fondée par l'Eplattenier qui s'est occupé de l'entier des décorations, des peintures, sculptures et autres œuvres d'art garnissant ce bâtiment, reste un témoin intact de cette emblématique période architecturale.

La Maison Blanche

- Il y a sept ans à peine, la villa Jeanneret-Perret, dite Maison Blanche, était à l'agonie. Inoccupée pendant une décennie, elle se révélait au promeneur sous les traits d'une épave chancelante, comme échouée sur les flancs de la colline de Pouillerel, à La Chaux-de-Fonds. Cet abandon, a priori surprenant pour la toute première œuvre signée du futur le Corbusier, n'était pourtant pas – loin s'en faut – accidentel. Comment ne pas y déceler en effet la défiance de sa ville natale, peu encline à rendre hommage au grand architecte, animée qu'elle était de vieilles rancoeurs, nées au moment de son départ pour Paris, et qui tardaient à se dissiper ?
- Comment ne pas y lire ensuite l'incertitude qui semble devoir entourer toute entreprise de conservation du patrimoine ? Reconnaître à un édifice une valeur patrimoniale, c'est une chose, mais garantir à ce même édifice une survie matérielle en est une autre. Qui en effet osera se lancer dans une aventure aussi hasardeuse et dispendieuse ? La question se pose chaque fois, lancinante. En fin, comment ne pas y voir l'empreinte de Le Corbusier en personne ?



- Soucieux de forger sa propre légende, celle d'un prodige de l'architecture, pratiquement né de rien, il avait, au moment d'orchestrer la publication des sept volumes de son Œuvre complète, soigneusement passé sous silence ses réalisations de jeunesse. Et cette omission devait conditionner pendant des années notre regard sur la période de formation de Le Corbusier : décidément, ses maisons chaux-de-fonnières étaient négligeables !
- Dans la foulée, elle confia à une commission d'experts interdisciplinaires, dirigée par l'architecte Robert Monnier, le mandat de réaliser une étude approfondie du bâtiment, afin de définir les conditions d'une restauration scrupuleuse.
- Les travaux, entamés en 2004, se sont achevés en octobre 2005. Depuis lors, la Maison blanche, qui a retrouvé tout son éclat originel, est ouverte au public.
- La Maison blanche est la première œuvre personnelle de Jeanneret qui l'a dessinée pour ses parents en 1912 à l'issue de ses années de formation. Les parents y ont habité jusqu'à ce que cette maison devienne trop grande pour eux et déménagent sur la maison du lac construite par Le Corbusier au bord du lac Léman.



Le Style sapin

- L'essor de l'horlogerie dans les Montagnes neuchâteloises est intimement lié à l'essor artistique et ceci pour au moins trois raisons.
- D'abord, parce que les artisans graveurs ou émailleurs sont des artistes qui subliment un objet utilitaire du quotidien.
- Ensuite, parce que l'essor de l'horlogerie entraîne des échanges qui permettent aux courants artistiques, comme l'Art nouveau, d'entrer dans nos contrées ouvrières.

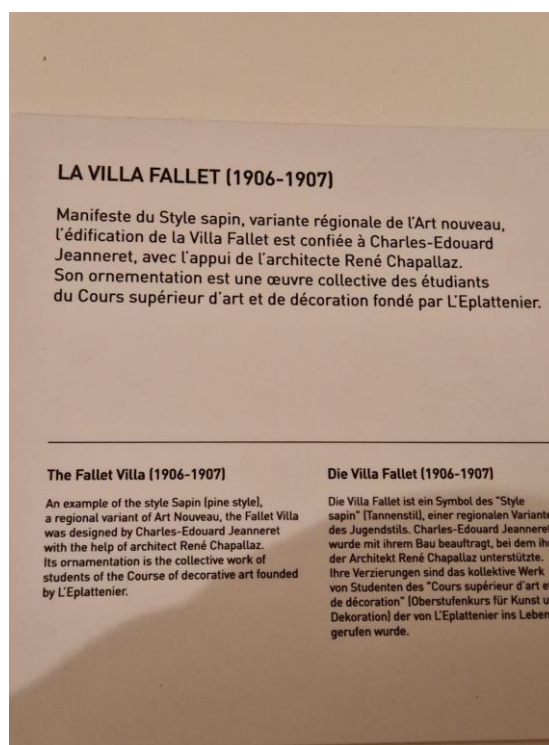


- Enfin, parce que les patrons horlogers soutiennent et accompagnent les artistes locaux, des arts appliqués aux arts plastiques, de la musique au théâtre, donnant aux ouvriers la possibilité de vivre dans un cadre où l'art et la vie sont intimement liés.
- A La Chaux-de-Fonds, au Locle et dans tout l'Arc jurassien, l'ouvrier impliqué dans la production horlogère est un artiste. Et l'ouvrier chargé de décorer une cage d'escalier l'est aussi. Ils sont autant de témoins anonymes de ce lien intime entre art et industrie, lien qui se lit au cœur même de nos villes et qui est une part importante de l'urbanisme horloger inscrit depuis 2009 sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Baignés dans les courants artistiques européens de la fin du 19^{ème} siècle, les artistes et artisans des Montagnes neuchâteloises ont développé un langage décoratif unique.
- L'Art nouveau est un mouvement artistique basé sur l'observation des formes simples de la nature pour en tirer des motifs ornementaux. Apparue vers 1885 en Belgique, il gagne rapidement toute l'Europe et prend des formes légèrement différentes en fonction des pays. L'Art nouveau disparaît au moment de la Première Guerre mondiale en 1914.

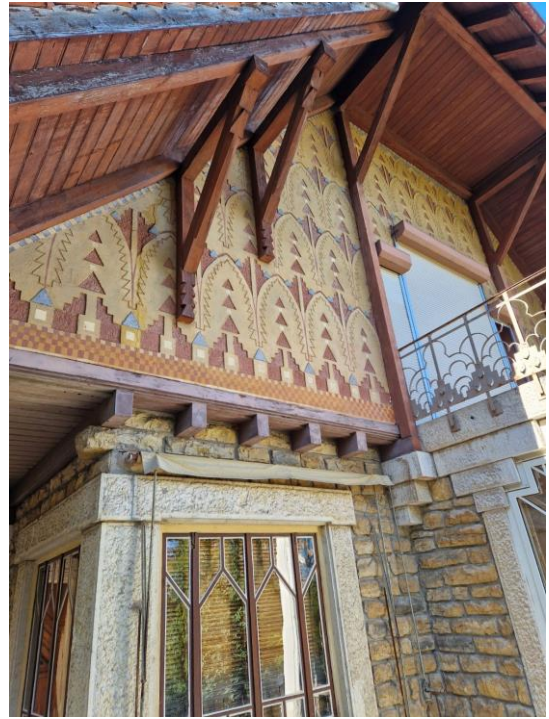


- Ce courant artistique arrive à La Chaux-de-Fonds par l'intermédiaire de l'Ecole d'arts appliqués et de l'industrie horlogère. Les artistes et partisans locaux créent un vocabulaire ornemental inspiré de la nature de la région. Les formes courbes de l'Art nouveau deviennent des formes plus géométriques largement inspirées du sapin, de la gentiane, de la pive ou du chardon.
- Charles l'Eplattenier maîtrise ce courant artistique. En professeur passionné et passionnant, il enseigne à ses élèves les bases de la composition, leur apprend à observer la nature régionale, à y trouver des motifs de base pour l'ornementation et à chercher la structure première au-delà des apparences. Entre Pouillerel, le Mont Racine et le Doubs, il va élaborer une grammaire des formes, un vocabulaire ornemental plus connu sous l'appellation de « Style sapin ».

La Villa Fallet – Manifeste du style sapin



- Au début du 20e siècle, le quartier de Pouillerel ressemble à une petite forêt. Charles l'Eplattenier, artiste et enseignant à l'Ecole d'arts appliqués y a fait construire sa maison en 1902.
- Ce quartier attire beaucoup d'industriels qui cherchent à se rapprocher de la nature et à se distancer du plan en damier. Parmi eux, Louis-Edouard Fallet, graveur et bijoutier, membre de la Commission de l'Ecole d'art achète un terrain en juillet 1906 et confie la réalisation de sa maison aux élèves du Cours supérieur d'art et de décoration, sous la supervision de leur maître et de l'architecte René Chapallaz.
- Charles-Edouard Jeanneret, alors étudiant en gravure, se voit confier par Charles l'Eplattenier, l'élaboration des plans qu'il réalise sous la direction de l'architecte.
- La Villa Fallet est un manifeste du Style sapin, une mise en pratique des cours dispensés par Charles l'Eplattenier qui souhaite intégrer le vocabulaire ornemental à l'architecture domestique et non plus uniquement à la production industrielle.
- La décoration de Style sapin est un véritable travail pratique collectif des élèves du Cours supérieur d'art et de décoration qui profitent de l'enseignement novateur de Charles l'Eplattenier. Sans qu'il soit possible d'identifier précisément qui a réalisé quoi, on observe une vaste palette d'interventions et d'expérimentation décoratives. Ferronneries, travail du bois ou de la pierre, crépis de façade...
- Le motif du sapin est décliné dans de nombreuses formes ornementales à l'extérieur comme à l'intérieur. Chaque détail est une interprétation des paysages jurassiens. Le Style sapin prend place dans tous les éléments de décoration faisant de la Villa Fallet une œuvre d'art totale. L'ensemble des ornementations est homogène et d'une grande simplicité.
- La Villa Fallet, comme les autres villas du quartier de Pouillerel, témoigne de la rencontre entre le Heimatstil et le Style sapin.
- Le Heimatstil définit un style architectural qui s'articule autour des traditions locales et régionales, fusionnant les modèles de la maison bourgeoise et de la maison paysanne. Il se définit par une volonté de retrouver des formes architecturales héritées des fermes, des chalets et des demeures médiévales typiquement suisses.



- Le Heimatstil utilise des matériaux locaux et des techniques de construction artisanales amenant au développement des villas où le bois sculpté, la pierre de taille, les ferronneries, les fenêtres à croisillons ou les toits en saillies deviennent un langage architectural et esthétique teinté de patriotisme.
- Dans la Villa Fallet, l'imbrication entre vocabulaire architectural et ornemental débouche sur une synthèse unique. Les recherches des élèves du Cours supérieur d'art et de décoration se sont portées tant sur l'implantation et les plans de la maison que sur ses ornements et ses matériaux. Le tour de force de ce groupe d'étudiants est d'avoir intégré les éléments décoratifs Style sapin dans une architecture Heimatstil pour en faire un tout cohérent.
- Le travail des élèves du Cours supérieur d'art et de décoration se déploie sur l'ensemble du bâtiment.
- Les ferronneries de la porte d'entrée, les barrières de la terrasse et du balcon, les grilles d'entrée et du jardin sont ornées de motifs décoratifs inspirés du sapin.
- Les façades Sud et Ouest sont décorées de dessins polychromes appelés sgraffites. Les éléments de poutres soutenant le toit, les pierres de taille et les croisillons des fenêtres évoquent la neige et les sapins.
- Le sapin, en tant que matière ou motif décoratif, a une belle place à l'intérieur de la villa.
- Les lambris du hall et de la cage d'escalier, les portes des chambres au rez et au premier étage sont largement décorés de motifs en triangle représentant la neige et les sapins. La forme du miroir du hall évoque également la nature régionale.

Le Salon bleu de l'appartement Spillmann

- Le fabricant de boîtes de montres en or Charles-Roldophe Spillmann agrandit son atelier entre 1907 et 1909. Il confie la décoration de son salon de musique, le Salon bleu, aux élèves du Cours supérieur d'art et de décoration. Le travail est confié à trois élèves : Marie-Louise Goering, André Evard et Louis Houriet.
- Ce lien raconte une histoire. Il est le témoin du lien fort entre art et industrie. En 1890, Charles-Rodolphe Spillmann construit un premier atelier et des appartements à la rue du Nord 51, dans la suite du plan en damier. Quelques années plus tard, il ajoute une annexe au numéro 49 puis, fait construire une nouvelle extension qui sort du plan en damier et débouche sur la rue du Doubs. Deux étages d'appartements surplombent trois étages d'ateliers.



Des murs de gentianes et de chardons

- Une signature d'une belle écriture liée au bas d'un mur atteste la participation de Marie-Louise Goering, artiste récemment redécouverte, à la décoration du salon. Ses peintures sont réalisées sur les toiles marouflées, toiles peintes en atelier puis tendues et collées contre le mur. Les motifs évoquent une forêt stylisée, emplies de sapins, de gentianes et de chardons. Il faut s'approcher pour apprécier toute la subtilité des motifs imaginés par l'artiste.

Une nuée d'oiseaux

- Le plafond est l'œuvre d'André Evard. Une nuée d'oiseaux, reproduits en motifs ornementaux, tournoie au milieu des nuages. Le lustre et probablement le cache radiateur en métal repoussé, réalisés par Louis Houriet, ajoutent la présence de quelques animaux au cœur de cette nature stylisée.



L'escargot et la chauve-souris

- Le Salon bleu regorge de détails et de motifs évoquant la forêt. Si on prend le temps de s'attarder, on peut trouver un escargot ou un lézard sur les poignées de porte. Des papillons, des oiseaux ou des chauves-souris se cachent au plafond ou sur la lampe. Un coup d'œil en hauteur, au-dessus du vitrail, de production industrielle, permet de découvrir quelques petits écureuils jouant au milieu des arbres.

Un espace transformé

- En 1990, la famille Spillmann vend la maison. Le complexe est partagé et l'immeuble de Doubs 32 est séparé de celui de Nord 49. Une paroi coupe depuis lors l'accès entre l'appartement d'origine et le Salon bleu.
- Le mur décoré se compose de deux parties très différentes l'une de l'autre. La partie supérieure est de la main de Marie-Louise Goering et évoque une forêt de sapins stylisés. La partie inférieure est complètement différente. Les motifs de pins, gravés sur du carton puis colorés, n'ont aucun lien avec le Style sapin. Ce sont probablement des panneaux commandés en série, démarche fréquente dans la décoration d'intérieur à l'époque.

La Villa Turque

- La Villa Schwob, appelée aussi Villa Turque, est l'œuvre de Charles-Edouard Jeanneret, futur Le Corbusier pour son commanditaire, Anatole Schwob, fabricant d'horlogerie. Sa construction eut lieu en 1916-1917. La villa a été acquise par la société Ebel en 1986.
- La construction est basée sur une structure de béton armé. Le Corbusier y applique les principes du brevet "Dom-ino" qu'il a déposé en 1914. L'ossature porte les planchers et l'escalier et permet ainsi de libérer le plan. L'architecte associe brique et béton dans une construction sans murs porteurs et aux toits plats. 16 piliers soutiennent 4 dalles. Si la silhouette générale de la Villa Schwob l'éloigne par son classicisme des futures villas blanches (1922-1931), l'esprit moderne est présent dans la structure du bâtiment. La villa est inscrite comme bien culturel d'importance nationale.



La Chaux-de-Fonds, le 11 octobre 2025
Pour le Comité de ProRenova Valais
Domenico Savoye, Secrétaire